



ACTU DU PRÉSIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°80 - MARS 2023



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers présidents, chers amis

Les travaux préparatoires sur la future loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030 touchent à leur fin. L'UNC y a été impliquée au travers de ceux du groupe de travail (GT) « Mémoire combattante », et représentée par Pierre Saint-Macary, ancien président national.

Mme Miralles, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, le rappelait à l'occasion de la première réunion de ce GT qu'elle présidait : « *Ce que je veux, c'est que les concertations du groupe de travail mémoire combattante permettent d'afficher clairement dans la prochaine LPM notre ambition, celle d'une véritable politique publique des commémorations, de la transmission de la mémoire et de reconnaissance du monde combattant. Nous le devons à nos militaires comme aux générations de demain.* »

Cette démarche est novatrice pour deux raisons. Inclure les questions de mémoire dans cette loi est une première et marque la volonté du Gouvernement d'engager dans la LPM tous les sujets qui structureront l'avenir des armées et du lien armées-Nation, au-delà des simples questions stratégiques, capacitaires et financières. Elle marque aussi le souhait d'associer toutes les parties prenantes des questions de mémoire combattante, associations patriotiques, fondations mémorielles et enseignants, aux côtés de parlementaires, maires, responsables des armées, directions et services concernés du ministère.

Trois grands axes avaient été définis et ont guidé les réflexions, afin de fixer des objectifs ambitieux en matière de transmission de la mémoire et de reconnaissance du monde combattant : définir une politique publique des commémorations et des cérémonies patriotiques plus attractives pour la jeunesse, mobiliser les établissements culturels (musées et services d'archives) concourant à la préservation et à la transmission de la mémoire nationale et au renforcement du lien armées-Nation, et poursuivre le travail de reconnaissance envers nos anciens combattants.

L'UNC a pris toute sa place dans ses travaux, notamment en avançant des propositions originales comme celle d'une plus grande incarnation locale des cérémonies patriotiques et celle du statut de vétéran, lesquelles ont particulièrement retenu l'attention du cabinet de Mme Miralles.

Mercredi 8 mars, Sébastien Lecornu, ministre des Armées, réunissait tous les acteurs de ces travaux pour les remercier de la part active qu'ils ont pris dans cette co-construction de la future LPM. Il a rappelé à cette occasion que le vrai rendez-vous pour les armées était la loi de finances annuelle. Il souhaite donc, ce qui est là-aussi très original, que la trajectoire de la LPM soit examinée annuellement, voire qu'elle soit réévaluée si nécessaire, compte tenu de l'évolution des paramètres qui ont conduit à sa définition, afin qu'elle ne soit pas qu'un simple exercice de style que l'on s'impose tous les 4 ou 5 ans. A cet égard et si nécessaire, les GT seront de nouveau convoqués pour participer à cette ré-étude.

L'UNC se doit d'accompagner ce mouvement et de se tenir aux côtés des armées pour accompagner cet effort historique, au moment où l'Europe et le monde-même vivent un basculement géostratégique majeur, ramenant une guerre de haute intensité à nos portes.

Je l'ai personnellement assuré du soutien plein et entier de l'UNC qui, grâce à notre incomparable maillage territorial, est en mesure, au travers de nos fédérations et associations locales, de s'en faire le relai auprès de nos concitoyens. Il m'en a chaleureusement remercié et proposé un entretien à publier dans *La Voix du Combattant*, à paraître dans un des numéros à venir !!

Pour ceux qui en doutaient, l'UNC est une association qui est considérée et écoutée par les plus hautes autorités de l'Etat. Gardons le cap !

Hervé Longuet
Président national

L'ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT NATIONAL

Jeudi 16 février, le président national assistait à la cérémonie de baptême de la promotion des cadets de Cambrai.

Cette promotion porte désormais le nom du brigadier Michaël Chauwin, né à Cambrai et mort pour la France lors de l'opération *Barkhane* au Mali en 2016, à l'âge de 20 ans. Ses parents étaient présents à cette émouvante cérémonie.

Ce dispositif, à la fois patriotique, mémoriel et social, est une magnifique initiative et un démultiplicateur de notoriété, d'influence et de recrutements potentiels pour l'UNC.

Il est souhaitable que le plus de fédérations départementales puissent se l'approprier.



Black Panther : Wakanda forever

Certains d'entre vous se sont émus de l'image des soldats français véhiculée par ce long métrage américain des Studios Disney, attendant une réaction du siège national. En effet, dans cette fiction, des mercenaires français agissant dans un pays imaginaire africain sont habillés comme des soldats de l'opération *Barkhane*, ne laissant que peu de doutes sur une certaine volonté du réalisateur de faire le rapprochement avec les agissements d'une certaine France néo-coloniale.

Ni l'UNC, ni le comité d'entente n'ont souhaité réagir car le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, avait déjà fait part, repris en cela par l'ensemble des médias, de son indignation dès le 12 février : « *Je condamne fermement cette représentation mensongère et trompeuse de nos forces armées. Je pense et rends hommage aux 58 soldats français qui sont morts en défendant le Mali à sa demande face aux groupes terroristes islamistes.* »

L'ACTUALITÉ DU PRÉSIDENT NATIONAL

Jeudi 9 mars, une déjeuner de travail a réuni, autour du président national, le général (2S) Paul Dodane, vice-président de l'Union des blessés de la face et de la tête, le général (2S) Pierre Saint-Macary, ancien président national de l'UNC, Bernard Guidez, administrateur de l'UNC et président du comité consultatif législation, et Pascal Dupont, conseiller juridique du siège.

Cette réunion a été l'occasion de partager les points de vue et les attentes de deux associations majeures du monde combattant en matière de législation combattante, de droit à reconnaissance et à réparation, s'agissant, entre autres, de l'évolution du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, que ce soit pour nos blessés ou bien les victimes des actes de terrorisme.



Le président national et Renaud Ferrand, directeur général de l'Institut de gestion sociale des armées (IGESA), ont signé une convention de partenariat vendredi 10 mars.

Le renouvellement de ce partenariat, signé précédemment en 2011, mais caduc depuis 2016, permet à tous les adhérents de l'UNC, ainsi qu'aux salariés du siège national, de bénéficier des prestations de l'IGESA, à des tarifs adaptés. Il leur suffit simplement pour cela d'apporter une preuve d'appartenance à notre association en cours de validité.

Parmi ces nombreuses prestations, il faut noter la possibilité d'organiser des séjours de groupe, de cohésion ou de séminaires dans les établissements de l'institut, ce qui peut intéresser les fédérations voire les associations locales.

Le directeur administratif aura l'occasion dans le prochain *UNC Infos* de revenir en détail sur cette convention.



EPHÉMÉRIDE

Jeudi 16 février

Cambrai - Cérémonie des cadets de l'UNC-59

Mardi 7 mars

Conseil d'administration de l'ONaC-VG

Mercredi 8 mars

Réception des contributeurs aux travaux de la loi de programmation militaire par le ministre des Armées

Jeudi 9 mars

Déjeuner de travail avec l'UBFT sur les PMI

Vendredi 10 mars

Signature d'une convention avec l'IGESA

Dimanche 12 mars

Assemblée générale de l'association de Saint-Cyr-l'École (78)

AGENDA

Mercredi 15 mars

Réunion budgétaire

Jeudi 16 mars

Bureau national

Vendredi 17 mars

Conseil d'administration national

Lundi 27 mars

Réunion de travail avec le général commandant le service militaire adapté

Mardi 28 et mercredi 29 mars

Déplacement dans le Gard
Rencontre avec les UNC 07, 30, 34 et 48

Jeudi 30 mars

Colloque organisé par Solidarité défense sur les blessés

Vendredi 31 mars

Réunion du G12 présidée par la secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire

Jeudi 13 avril

Déjeuner de travail avec le service du commissariat des armées sur le thème des blessés